

# LE DÉROULEMENT DU CONGRÈS

---

Au cours du Congrès ont eu lieu :

- \* la réunion du Conseil d'Administration de la C.E.L. ;
- \* l'Assemblée Générale de la C.E.L. ;
- \* l'Assemblée Générale de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne ;  
( réunion des Délégués Départementaux ) ;
- \* l'Assemblée Générale de la F.I.M.E.M. ( Fédération Internationale des Mouvements d'Ecole Moderne. )
- \* les réunions des diverses commissions, dont il sera rendu compte ici dans ce numéro et les suivants ;
- \* chaque séance plénière était précédée d'une séance récréative qui a toujours eu beaucoup de succès.

Les séances plénières ont été consacrées à l'étude du thème du Congrès et à la préparation du Cahier de Revendications dont un projet a été publié dans le précédent numéro.

Au cours de la première séance, FREINET présente le rapport sur L'ECOLE FACE A L'EVOLUTION DU MONDE MODERNE, que nous donnons en brochure E.M. séparée,

Au cours de la deuxième séance plénière, la discussion se cristallise sur le point 4 et la situation dramatique des enfants dans le complexe de la vie familiale et sociale, et plus spécialement dans les agglomérations ouvrières et dans les H.L.M.

Le procès des taudis n'est certes plus à faire. Il est seulement regrettable que certains H.L.M. ne soient ni plus confortables, ni plus sains, ni plus humains que certains taudis.

Voici les griefs les plus graves faits aux grands groupes H.L.M. :

1° - La plus grave des tares, hélas, presque généralisée puisque rares sont les locaux neufs qui en sont exempts : le MANQUE D'INSONORISATION. Résultat : il n'y a plus de famille et plus d'intimité.

On entend les voisins qui marchent ou qui crient - et qui se plaignent eux de la réciproque. On entend la radio, on entend les autos dans la rue. Tout cela s'ajoute à la nervosité d'enfants soumis au rythme déséquilibrant de la vie moderne, à l'influence nocive des comics et du cinéma.

Deuxième grande tare que les instituteurs ont tout particulièrement à dénoncer : la place de l'enfant n'est prévue nulle part, pas plus dans les constructions nouvelles qu'aux abords.

Suzanne DAVIAULT nous signale que dans un bloc du lotissement de Palente (Besançon) il y a pour les appartements débouchant sur une cage d'escalier 42 enfants. Lorsqu'il pleut les enfants ne disposent que de l'escalier : ni cour, ni porche, ni hangar. Hors de la mai-

son l'enfant ne dispose plus d'aucune possibilité d'indispensable expérience : ni jardin, ni verdure, ni arbre, ni insectes, ni animaux. Et l'on se plaindra ensuite que ces enfants ne pensent qu'à faire le mal.

Courte discussion sur la surcharge des classes dont on ne dira jamais assez les méfaits et les dangers scolaires et psychiques de l'Ecole de Villes, avec projet d'implantation dans la banlieue d'une partie des Ecoles de Villes.

Discussion également sur le point 6 : Comment combler le vide creusé, dans toutes les familles ouvrières entre la sortie de l'Ecole et l'arrivée des parents de retour du travail. La plupart des enfants sont, à ce moment là, totalement abandonnés.

On discute les solutions, y compris notre projet de maisons de l'enfant qui accueilleraient tous les jours, pour du travail intéressant, les enfants inoccupés. La chose paraît possible aux camarades.

FONVIEILLE apporte son expérience à Gennevilliers qui porte plutôt sur des adolescents au-delà de 13 ans. Mais nous pensons que ces maisons de l'enfant sont possibles partout. A nos camarades d'en prendre l'initiative.

De nombreux camarades interviennent sur le problème de la délinquance.

Un ouvrier, M. LEROY, vient dire à la tribune les difficultés qu'éprouvent les ouvriers pour défendre leurs propres intérêts, et demande aux instituteurs de mieux préparer les enfants à la vie.

A ce moment là, un père de famille, non instituteur, M. MOUSSAY, de Mulhouse, demande la parole.

Nous croyons devoir reproduire intégralement son intervention émouvante à bien des titres.

Je suis venu à votre congrès, non pas en tant que congressiste, mais j'y suis venu comme père de famille de quatre enfants qui s'occupe par ailleurs de jeunes adolescents ouvriers et siège à ce titre dans un tribunal en tant que juge assesseur.

Hier soir, l'on parlait ici de la délinquance. Mais je crois que le problème n'est pas tout à fait le problème de la délinquance mais plutôt celui du malaise de la jeunesse qui est d'ailleurs différent selon les milieux sociaux.

Je ne voudrais pas porter un jugement moral sur l'attitude des jeunes. Je pense notamment à l'intervention que nous avons entendue hier soir et qui est assez intéressante : les jeunes réagissent contre un milieu mensonger ou hypocrite, tartuffe. On défend des valeurs selon certains principes mais, dans la vie quotidienne, ces principes ne sont pas appliqués par les adultes. Je pense que ces jeunes nous mettent en accusation et pour reprendre une phrase que j'ai lue dans l'Educateur, peut-être les jeunes ne sont-ils que " la graine de crapule " mais cette graine ne vient que des épis mûrs.

Pour rechercher les causes qui sont toujours très complexes, j'aurais tendance à considérer trois secteurs : le secteur économique, le secteur politique et le secteur social. Au niveau du problème politique, il est certain que ce n'est pas en vain que depuis 20 ans nous faisons la guerre. Ceci cause chez les jeunes un trouble profond et ils ont un destin équivoque, curieux dangereux dont je voudrais vous parler si je ne craignais d'abuser de vos instants.

Sur le problème économique, il n'est pas exact de penser que les responsables français sont mal informés. Bien sûr, des progrès pourraient être faits dans ce domaine mais je sais particulièrement de quoi je parle. Je sais qu'il existe dans les ministères français de très remarquables rapports sur les problèmes de l'Ecole Populaire. Mais cela coûte très cher de les appliquer - et la guerre d'Algérie coûte aussi très cher. D'autre part, nous parlions tout à l'heure, d'un cheval mieux nourri et mieux logé qu'un enfant. Je pense qu'en langage économique dans le système dans lequel nous vivons, il faut bien dire que le cheval est un investissement et un capital plus rentable que ne l'est un enfant. D'ailleurs, notre société Moderne, les temps mêmes

que nous vivons aujourd'hui, nous montrent que l'enfant de la cinquième République vaut en chiffres 48.000 frs de moins que l'enfant de la quatrième République.

Que faire ? Bien sûr je n'ai pas de solution à apporter. Je pense que l'action que vous menez à l'école et que vous menez dans l'environnement de l'enfant est extrêmement intéressante ; problèmes du logement, du plein air, de l'éducation post scolaire. Il existe des maisons d'enfants, des maisons de jeunes, mais il faudrait les démultiplier. Là encore, c'est un problème de financement. Les jeunes qui fréquentent ces maisons ne sont qu'une minorité. Je pense qu'il y a une masse de jeunes qui ne peuvent pas fréquenter ces maisons accueillantes parce que trop souvent ces maisons sont un peu étriquées, arrachées par mendicité à une administration sévère ; les moyens manquent et l'on peut dire ici que la négligence, l'indifférence de la Société pèsent plus lourdement sur l'inconscient de ces enfants que le dévouement des meilleurs de ses maîtres.

Je ne pense pas que ce soit le problème d'un confident personnel qui puisse régler cela. Je pense même que la morale n'y suffira pas. En effet, c'est un problème social ; il est évident que l'on ne peut sans quelque hypocrisie apprendre à aimer le travail, c'est une pétition de principe, mais, si vous connaissez l'industrie, son travail accéléré et son "travail en miettes" comme dit Georges Friedmann, il est évident que l'on ne peut pas aimer certains travaux.

Il faut donc aller parfois au-delà du travail. Je pense que l'information économique, l'information civique pour ne pas employer le terme de politique qui est passionnel est chose absolument nécessaire qui prépare le jeune à des engagements différenciés selon sa vocation personnelle et que cet engagement est mieux et plus que n'importe quel confident.

Je crois d'autre part que les instituteurs ont un rôle à jouer extrêmement important ; ils sont une force vive dans la nation mais souvent une force qui s'ignore, une force qui s'abandonne. Les instituteurs peuvent beaucoup en prenant en charge l'enfant et à travers l'enfant, la société de demain. C'est ce que je vous souhaite de pouvoir faire, Messieurs, et vous emporterez après ce congrès mes espoirs de père de famille.

*C'est ensuite un professeur malgache qui a demandé la parole, non seulement pour nous apporter le salut des éducateurs de son pays mais aussi pour nous présenter sous un aspect trop souvent ignoré, le problème de la délinquance.*

Que dire de l'enfance délinquante des territoires d'outre mer et plus spécialement de Madagascar ? En existe-t-il une ?

Oui, mais heureusement d'un nombre assez bas. Durant le congrès on nous a relaté que la délinquance est avant tout causée par les troubles de la guerre, par la dissociation de la famille, le manque d'ambiance, la prise immodérée des boissons alcooliques, le manque d'espace dans le logement pour donner à l'enfant une gaieté.

Le cas est absolument différent à Madagascar. Visitions les villages. Dans le village les hommes ont le même standard de vie, une vie du même niveau économique ; les délinquants sont rares, ils ne sautent pas aux yeux. L'enfant d'un ménage c'est l'enfant du voisin. L'enfant du voisin c'est l'enfant du groupe. L'enfant du groupe, c'est l'enfant de tout le village. On est solidaire à tel point, on est si indulgent que quelques fois même, on peut tout masquer, tout étouffer, dissimuler. Que sert-il de porter plainte pour que le garçon aille en prison ? Que sert-il de demander un dommage-intérêt que la famille ne pourra jamais payer ? Ces gens non civilisés si vous le voulez, pas cultivés, ont en eux un cœur de bon papa, de bonne maman. Ils savent que ces braves petits paysans n'arrivent pas encore à comprendre jusqu'où leurs actes peuvent les mener. Alors, on tolère, on est indulgent. On se dit que l'on a été gosse aussi. Qui n'a fait une chose semblable ? On comprend. On ne dramatise pas. On pardonne. Mes respects aux braves gens du village.

A la ville et surtout à Tananarive, ce n'est pas la même chose. Les parents sont obsédés par la crainte d'apprendre que, un jour ou l'autre, leurs enfants peuvent être pris dans une histoire de délinquance. Le cas est fréquent et la police est implacable. Quelle est la cause de cette enfance délinquante de la ville ? Les difficultés dans les milieux sociaux se remarquent à première vue. A la maison, l'enfant mène une vie nécessitante au logement inconfortable. Pourtant, il voit que papa et maman travaillent durement comme tout le monde. Dans la rue, en classe, devant les pavillons, dans les magasins, dans les automobiles, dans les bus, il a l'impression que tout le monde l'observe, se moque de lui. Cela va grandissant. Il s'écarte ; il observe et là naît le complexe. Arrivé à la maison, il en fait part à sa maman. La conversation va son train. Papa parle aussi de ce qui lui arrive au travail. Maman de même. Inutile de vous dire que le complexe d'infériorité est l'apanage des Territoires d'outre-mer.

Notre jeune parle de ses déceptions à ses petits camarades qui sont aussi dans son cas. Une bande de petits mécontents se forme. Que vont-ils faire ? Ils cherchent à se venger. Sur qui se déverseront leurs actes ? Sur toute personne qu'ils jugent orgueilleuse et qui les a traités en inférieurs. Peut être un camarade d'école. C'est bien possible aussi que ce soit un voisin, un épicier, un commerçant, je ne sais encore. Et ils ont trouvé leur technique de révolte dans le cinéma ou dans les romans policiers. Leurs actes n'ont pas de but intéressé mais cette explosion leur donne un certain soulagement, une satisfaction même.

Le garçon grandit. Il sera ouvrier, planton, employé dans quelque maison peut être. Ses rancunes grandiront aussi et de

toutes les nuances, et partant, sa ran-coeur aussi grandira. Peut-être finira-t-il par être un raté ? Et il pense alors que les complexes mêlés aux mesures vexatoires et humiliantes qu'il a supportées en sont la cause et il se félicitera de s'être décidé à venger ses souffrances. Et ne pensez vous pas que ça pourrait aller loin ? Ainsi se forme une jeunesse mécontente dans tous les territoires d'outre-mer.

Françaises et Français au grand coeur, vous qui avez toujours proclamé bien haut

devant le monde entier que vous avez reçu la mission de diriger ces pays sous développés, ne pensez-vous pas que ni la vraie supériorité ni la vraie culture n'admettent le complexe ?

Personnel enseignant, vous pionniers de la vraie culture civilisatrice, je fais appel à votre esprit compréhensif, à votre liberté d'opinion, à votre dévouement et que sais-je encore ? L'Ecole est dit-on libératrice, nous le souhaitons vivement.

Merci ;

*Mussot (Vaulx en Velin - Rhône) signale que dans sa localité, la Mairie a prévu des monitrices qui, le soir dans les H.L.M. accueillent et surveillent les enfants jusqu'au retour des parents. C'est un premier pas à développer.*

En conclusion de ces débats, il est décidé :

- a) De stigmatiser la guerre par une motion à présenter en séance de clôture.
- b) De continuer la campagne pour 25 enfants par classe.
- c) De mener campagne contre les écoles-casernes.
- d) De demander que la vie, l'éducation et l'équilibre des enfants soient mieux sauvegardés dans les H.L.M. (logements plus spacieux et mieux construits, in-sonorisation, lutte contre la TV à domicile, espaces de verdure à la portée des enfants.
- e) D'inviter les instituteurs à s'intéresser aux constructions nouvelles.
- f) De mener une grande campagne pour la réalisation dans les villages et dans les quartiers des villes, de maisons de l'enfant équipées pour le travail libre et créateur.
- g) De mener campagne pour les méthodes d'expression libre qui visent à former en l'enfant l'homme de demain.



*A l'ouverture de la troisième séance plénière, Freinet donne lecture des points essentiels qui pourraient être les grandes lignes de ce CAHIER DE REVENDICATIONS PROFESSIONNELLES dont il a entretenu les lecteurs dans l'EDUCATEUR n° 10. Nous n'y reviendrons pas ici puisqu'aussi bien ces revendications figureront dans les motions de fin de Congrès.*

*"Vous allez, dit Freinet, discuter en toute liberté de ces propositions diverses. Aucun de vous n'en sous-estime l'importance. Je préviens tout de suite une objection possible. Nous sommes en régime capitaliste, un régime qui ne donne rien qui ne soit conquis par un militantisme persévérant. Il est à craindre que devant la lenteur de la réussite, l'instituteur qui n'est pas totalement intégré au grand courant revendicatif de la classe*

ouvrière ne se résigne à l'avance à l'indifférence d'un régime qui n'a pas à tenir compte des aspirations de la classe qu'il exploite. A quoi bon ? peut-on dire, puisque de toutes façons nous n'obtiendrons rien dans les conditions qui nous sont imposées ? C'est sous-estimer bien vite toutes les acquisitions, toutes les victoires remportées par la revendication ouvrière sur le plan social et politique. Les instituteurs ont lutté eux aussi et luttent incontestablement mais il est à déplorer que ce soit plus pour les salaires que pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. A cette lutte, les parents d'élèves doivent être associés. Il faut faire front avec la grande masse des parents dans toutes occasions. Il faut aussi profiter sans cesse des grands événements, des élections surtout pour faire prendre une position nette aux candidats qui sollicitent les suffrages des électeurs. Certes, notre action ne sera pas couronnée d'un total succès, mais nous pourrons d'abord poser les problèmes revendicatifs, les rendre impératifs et obtenir un commencement de réalisations favorables qu'une lutte soutenue finira par remporter aux moments favorables.

Je vous demande donc de discuter sur les points que je viens de vous proposer. Vous semblent-ils susceptibles d'être signés par la majorité des instituteurs ? Pouvez-vous les présenter dans les syndicats, à des collègues ? Voyez-vous des points nouveaux à ajouter ?

**ROUX**, des 2 Sèvres, monte à la tribune :

Ce n'est pas tellement, dit-il, des points à ajouter à ce qu'a présenté Freinet que des arguments solides à faire intervenir dans la discussion. Il est des cas tragiques qui nous montrent l'urgence de notre action revendicative. Il cite le cas d'une institutrice de classe surchargée qui donna une giffie à une élève ; plainte des parents et jugement sévère de l'inspecteur d'Académie qui propose soit que l'institutrice coupable soit traduite devant un tribunal correctionnel avec suspension sans traitement pendant un certain temps, soit le déplacement d'office. Finalement, un congé pour convenance personnelle clôtura l'incident. Voilà la récompense de 20 à 25 ans de dévouement à l'École Publique.

Il faut regretter que le Syndicat ne voie que la revendication des salaires. Moi, ça m'est égal de gagner 10 000 Frs de moins mais j'aimerais, à ma retraite, être encore en bon état physiologique et mental.

( applaudissements )

**GUERIN** ( Aube ) discute trois points des propositions de Freinet :

Je voudrais attirer l'attention de nos camarades sur le danger des écoles-casernes sonores. C'est tuant aussi bien pour les maîtres que pour les élèves. Il faudrait que lors de la construction des écoles on rende obligatoire l'insonorisation des classes.

Il cite le cas de son école fonctionnant dans un local préfabriqué en apparence très confortable, clair et net, mais qui, en réalité est excessivement

fatigant à cause de tous les matériaux interférents. De telles classes sont impropres aussi bien à l'École Moderne qu'à l'École traditionnelle. Le travail y est épuisant et l'enregistrement impossible. Il faut se pencher sur cette question si importante pour l'équilibre nerveux des maîtres et des élèves.

2. Au sujet des classes surchargées, Guérin conseille d'aviser les parents, non pas en discutant sur le nombre d'élèves, mais en précisant l'impuissance du maître à suivre ses élèves :

Voyez, Monsieur ou Madame, je regrette de ne pouvoir faire mieux, mais dans la journée, je n'ai que cinq minutes à consacrer à votre enfant.

3. Au sujet du travail scolaire dans les écoles de ville, Guérin propose non pas qu'un maître suive ses élèves pendant toute la scolarité mais qu'il les suive simplement pendant un cycle, la scolarité comportant 3 cycles. Il faut tout de suite qu'un maître qui dans une école de village a fait un travail intéressant puisse retrouver à la ville - quand pour des raisons personnelles il devient citadin - des conditions de travail qui lui permettent de continuer ses expériences et de garder ses méthodes. Sinon, il a tôt fait de perdre son initiative et de sombrer dans le traditionalisme. Il faudrait intervenir auprès des syndicats et de l'administration pour que les expériences qui sont concluantes à la campagne puissent s'adapter à la ville. Guérin cite des cas précis qui montrent la nécessité de cette continuité dans l'action pédagogique des maîtres qui ont l'amour de leur métier.

Un camarade de la Loire - Atlantique intervient pour souligner

*Les dangers que pourrait avoir une action trop audacieuse dans son département où existe une importante concurrence de l'école libre.*

Chez nous, dit-il, on ne peut parler de surcharge des effectifs du moins dans les campagnes. A la ville il y a cependant des classes surchargées mais il faut être prudents dans l'action à mener. Exemple : Le syndicat ayant décidé que les instituteurs surchargés ne prennent pas les élèves des collègues en congé de maladie, c'est l'école libre qui a tout de suite gonflé ses effectifs car pour elle la surcharge n'est pas un mal.

*Freinet cite le cas d'élèves de l'Ecole Freinet qui après leur scolarité préfèrent aller dans des écoles libres à effectifs réduits plutôt qu'à l'école communale à effectifs pléthoriques.*

*L'enseignement privé consolide de toute manière ses prérogatives*

*DUFOUR ( Oise )*

Je ne veux pas faire une longue intervention, mais seulement attirer votre attention sur les dangers qui menacent l'équilibre de l'instituteur, en vous lisant le titre d'un fait divers cueilli hier soir dans France - Soir :

" J'ai 50 gosses dans ma classe, je suis nerveux, quand je rentre à la maison je passe ma colère sur mon enfant " dit l'instituteur de Fives. Il a été écroué à la prison de Loos.

*Cette brève lecture fait passer dans la salle un mouvement de sensation.*

*Un camarade vient demander que la mesure contre les effectifs exagérés soit étendue aux internats-casernes :*

J'ai connu, dit-il, un dortoir à 80 lits, car bien sûr, l'on peut toujours mettre un lit de plus. Les réfectoires, les cantines ne doivent pas connaître la surcharge d'effectif.

*des surveillants en internat qui doivent être à la hauteur de leurs responsabilités*

*FREINET conseille de resserrer les revendications de manière à retenir d'abord les plus urgentes qui peuvent être signées par la grande masse des instituteurs, sans discussion pour ainsi dire.*

*Inès BELLINA reprend l'idée de Cycles favorisant l'application des techniques Freinet dans les écoles de villes. Les cycles liés à l'équipe d'instituteurs favoriseraient la mise en marche*

Certaines natures d'enfants, dit-elle, ne " coilent " pas avec celle du maître et par ailleurs certains maîtres aiment le changement. Pour ma part, je trouverai monotone de travailler pendant des années avec les mêmes élèves.

*GUERIN ( aube ) revient sur la question de l'internat et des cantines. Le ramassage des enfants de la campagne grossit anormalement l'effectif des cantines.*

Dans mon école, 80 enfants occupent un réfectoire qui n'en pourrait recevoir que 40. Les conditions d'hygiène alimentaire ne sont pas respectées. Il y a là une question qui intéresse les parents et les instituteurs.

Je reviens, dit GUERIN, au problème pédagogique d'allègement des effectifs. Si les crédits sont votés à quel moment redoubler ? Au début de la scolarité ou à la fin de la scolarité ? J'estime qu'il vaut mieux commencer par les petites de manière que les enfants puissent dès les premières années acquérir des connaissances solides qui permettront ultérieurement un rendement fertile.

*Une commission est nommée qui mettra au point le Cahier de Revendications à présenter à la séance de clôture et que nous avons publié dans notre dernier numéro. Ce Cahier est actuellement soumis aux Groupes Départementaux pour mise au point définitive. Nous le soumettrons alors aux syndicats et à la masse des instituteurs.*

C. F.

*Inès BELLINA pose le problème*